

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCES VERBAL DE LA REUNION PUBLIQUE DU 21 OCTOBRE 2014

M. Claude KLENKENBERG, Président, ouvre la séance à 15h20.

Mmes Myriam ABAD-PERICK et Isabelle FRESON siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale est excusée et remplacée par M. René GOREUX, Directeur général.

Il est constaté par la liste de présence que 51 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), M. Alfred BREUWER (MR), Mme Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Silvana CAROTA (ECOLO), M. Jean-François CLOSE-LECOCQ (ECOLO), M. Matthieu CONTENT (ECOLO), M. Fabian CULOT (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), M. Dominique DRION (CDH), M. Pierre ERLER (CDH), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. Christian GILBERT (MR), M. André GILLES (PS), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), M. Marc HODY (ECOLO), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Claude KLENKENBERG (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Luc LEJEUNE (CDH), M. Eric LOMBA (PS), Mme Sandrine MAQUINAY (ECOLO), Mme Anne MARENNE-LOISEAU (CDH), Mme Alexandra MATHELOT-COLETTE (MR), M. Jean MATHY (PS), Mme Jennifer MAUS (MR), M. Julien MESTREZ (PS), M. Robert MEUREAU (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie MONVILLE (CDH), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Hans NIESSEN (ECOLO), M. Jean-Luc NIX (MR), M. Alfred OSSEMANN (PS), Mme Vinciane PIRMOLIN (CDH), M. Rafik RAASSA (PTB+), Mme Vinciane SOHET (PS), M. José SPITS (CDH), M. André STEIN (MR), M. Jean-Marie VALKENERS (PS) et M. Marc YERNA (PS), M. Bernard ZACHARIAS (MR).

Excusés :

M. le Gouverneur.

Mme Isabelle ALBERT (PS), M. Marcel BERGEN (PTB+), Mme Valérie DERSELLE (PS), M. André DENIS (MR), M. Georges PIRE (MR).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISE

Séance publique

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2014.
2. Budget provincial 2014 – 4^{ème} série de modifications.
(Document 14-15/001) – 5^{ème} Commission (Budget – Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Agriculture)
3. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2014 – 4^{ème} série.
(Document 14-15/002) – 5^{ème} Commission (Budget – Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Agriculture)
4. Perception des taxes provinciales pour l'année 2015.
(Document 14-15/003) – 5^{ème} Commission (Budget – Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Agriculture)
5. Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2015.
(Document 14-15/004) – 5^{ème} Commission (Budget – Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Agriculture)
6. Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2015 – 1^{ère} série.
(Document 14-15/005) – 5^{ème} Commission (Budget – Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Agriculture)
7. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2014.

2. COMMUNICATION DE M. LE PRESIDENT

M. le Président informe l'Assemblée que se trouve sur les bancs l'ordre du jour actualisé de ce jour et que c'est aujourd'hui la date limite pour le dépôt des amendements budgétaires 2015. La séance de ce jour sera consacrée à la poursuite de la discussion sur les documents budgétaires et aux premières réponses des Députés aux interventions sur leurs compétences spécifiques.

3. LECTURE DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Mme Myriam ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2014. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS A LA DELIBERATION DU CONSEIL PROVINCIAL

BUDGET PROVINCIAL 2014 – 4^{ÈME} SÉRIE DE MODIFICATIONS (DOCUMENT 14-15/001).

EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2014 – 4^{ÈME} SÉRIE (DOCUMENT 14-15/002)

PERCEPTION DES TAXES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2015 (DOCUMENT 14-15/003).

PROJET DE BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES PROVINCIALES POUR L'ANNÉE 2015 (DOCUMENT 14-15/004).

**EMPRUNTS DE COUVERTURE DES DÉPENSES EXTRAORDINAIRES DE 2015 – 1^{ÈRE} SÉRIE
(DOCUMENT 14-15/005).**

M. le Président rappelle que la séance de ce jour est consacrée à la poursuite de la discussion sur les documents budgétaires 2014 et 2015 (documents 14-15/001, 002, 003, 004 et 005).

Huit Conseillers provinciaux interviennent à la tribune :

- M. André GERARD ;
- M. Rafik RASSAA ;
- M. Pierre ERLER ;
- M. Gérard GEORGES ;
- M. Matthieu CONTENT ;
- Mme Vinciane PIRMOLIN ;
- M. Marc HODY ;
- M. Alain DEFAYS.

Trois amendements budgétaires sont déposés dans le cadre de ces interventions (documents AB 14-15/2015/001, 002 et 003).

L'Assemblée entend les premières réponses des Députés provinciaux aux questions qui portent sur leurs compétences :

- M. André GILLES, Député provincial-président pour les questions qui portent sur ses compétences ;
- M. Katty FIRQUET, Députée provinciale pour les réponses aux questions qui portent sur ses compétences ainsi que sur les compétences de M. Georges PIRE, Député provincial Vice-président (excusé ce mardi 21 octobre 2014).

M. le Président rappelle que les travaux de demain seront consacrés, d'une part à la suite des réponses du Collège provincial quant aux interventions qui ont eu lieu ces 20 et 21 octobre et qui portent sur les spécificités relatives de leurs compétences directes et d'autre part, aux interventions des différents chefs de groupe relatives aux documents budgétaires 2014 – 2015. Il rappelle également que les amendements budgétaires déposés ce 21 octobre sont renvoyés directement aux commissions compétentes pour examen attentif.

5. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRECEDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 20 octobre 2014.

6. CLOTURE DE LA REUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 16h20.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,


Marianne LONHAY


Claude KLENKENBERG.